



ENRx INFOs

n°4 - Février 2021

espaces
naturels
régionaux



Région
Hauts-de-France

Un nouveau Président à ENRx



Anthony Jouvenel, conseiller régional Hauts-de-France, vice-président du PNR Caps et Marais d'Opale vient d'être élu président d'Espaces naturels régionaux (ENRx) lors du Comité syndical qui s'est tenu le 14 décembre 2020.

L'arrivée du nouveau président coïncide avec la réorganisation des missions d'ENRx, structure publique d'ingénierie. Il entend placer ENRx au cœur du déploiement des priorités régionales en matière d'environnement et de préservation de la biodiversité.

Les membres du bureau sont :

1er VP : Grégory Lelong

2e VP : Benoît Wascat

3e VP : Aurore Colson

Membre : Guislain Cambier

Membre : Ginette Verbrughe

Composition du nouveau Comité syndical



Une nouvelle organisation engagée, pour les Parcs naturels régionaux du Nord et du Pas-de-Calais et Espaces naturels régionaux

Par délibération en date du 9 décembre dernier le Conseil régional des Hauts de France a validé le principe d'une nouvelle organisation entre Espaces naturels régionaux et les trois PNR de l'Avesnois, des Caps et marais d'Opale et Scarpe Escaut. Elle vise à placer sous la seule responsabilité hiérarchique et fonctionnelle du Président du Syndicat mixte de gestion du Parc l'ensemble de son équipe et par voie de conséquence, redonner à ce dernier la pleine maîtrise de ses ressources humaines et financières. Ainsi, une procédure de « changement d'employeur » a été mise en œuvre, dont

la finalité est d'intégrer dans les effectifs des syndicats mixtes des trois PNR, les 46 agents d'ENRx actuellement en mission auprès de ceux-ci pour le 1er octobre 2021.

A l'occasion de leurs réunions respectives, les 3, 4 et 12 février, les comités syndicaux des trois PNR ont à leur tour adopté la procédure et voté les dispositions permettant d'accueillir les « nouveaux » personnels.

En parallèle à cette démarche la redéfinition des missions d'ENRx notamment dans ses nouvelles relations aux 5 Parcs naturels régionaux des Hauts de France est en cours de réflexion.

Bilan ENRx

Nouveau look, 2 années couvertes, 2019 et 2020, voici le bilan d'activités d'ENRx.

Pour aborder cette année 2021 de transition, rien de tel que de se plonger dans les 52 pages illustrant les actions de notre ingénierie tant dans les Parcs telles l'appui aux collectivités, l'agriculture durable, la transition énergétique et l'adaptation au changement climatique... mais aussi au service des politiques régionales : biodiversité et paysage, éducation à l'environnement, valorisation du patrimoine génétique.

Celui-ci sera prochainement téléchargeable sur www.enrx.fr



Création d'une AFAC Agroforesteries Hauts-de-France



L'AFAC agroforesteries Hauts-de-France a tenu son assemblée générale constitutive le 5 février 2021, à l'initiative de multiples structures investies dans le développement de l'agroforesterie en Hauts-de-France dont Espaces naturels régionaux. Espaces naturels régionaux (ENRx) a largement contribué à la structuration de cette AFAC à travers sa mission juridique et son Centre régional de

ressources génétiques. Espaces naturels régionaux, représenté par Michel Marchyllie, directeur adjoint d'ENRx et directeur du CRRG, fait donc légitimement partie des 9 administrateurs. La création de cette antenne régionale se veut un levier du développement des agroforesteries en région Hauts-de-France, l'une des composantes majeures d'un plan de développement ambitieux des pratiques agroécologiques et des systèmes agroforestiers. Chaque structure représentée dans ce collectif est légitimée par son ancrage sur le territoire des Hauts-de-France et son engagement depuis de nombreuses années dans des démarches opérationnelles, concrètes, (ré)conciliant sol et paysage où l'arbre a toute sa place. Le lancement officiel devrait avoir lieu en Mai prochain. L'AFAC Hauts-de-France rejoint les AFAC régionales ; Occitanie, Normandie, Pays de la Loire.

Un journal interparcs sur l'adaptation au changement climatique.

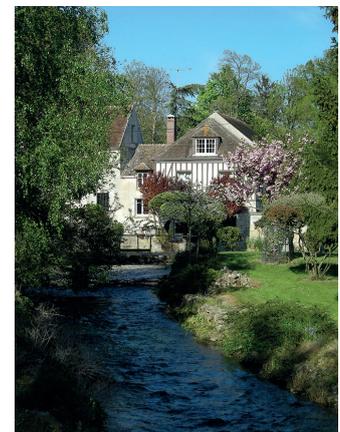


Ce journal de 12 pages édité par ENRx est paru fin 2020. Il est le fruit de la réflexion et des expériences des 5 PNR des Hauts-de-France en matière de transition énergétique. Ceux-ci se réunissent périodiquement en groupe interparcs Hauts-de-France. Les grands partenaires institutionnels et associatifs d'ENRx en matière d'environnement ont également apporté leur concours à travers 4 approches spécifiques : la biodiversité préservée – le cadre de vie et la santé – l'aménagement du territoire – l'agriculture durable.

Renouvellement de classement du PNR Oise Pays de France

Le PNR Oise Pays de France est reclassé pour une durée de quinze ans, soit jusqu'au 19 janvier 2036. La charte du PNR pourra être consultée au ministère de la Transition écologique (direction générale de l'aménagement, du logement et de la nature), aux préfectures des Régions Hauts-de-France et Ile-de-France, aux préfectures de département et sous-préfectures concernées, ainsi qu'au siège des Régions et de l'organisme de gestion du PNR, de même que sur le site internet de cet organisme. www.parc-oise-paysdefrance.fr

Décret n° 2021-34, 18 janv. 2021 : JO, 19 janv. 2021



Nouvelle production «Focus sur la biodiversité et les Parcs naturels régionaux»



Après une première parution Focus en 2019 sur le bilan de l'opération Plantons le décor®, le groupe interparcs sur l'observation territoriale a choisi en 2020 la biodiversité. Au travers d'une douzaine de pages richement illustrées, est présenté un panorama inédit de la diversité des missions des Parcs dans la préservation de la biodiversité en insistant sur leur rôle essentiel, notamment pour la conservation et la mise en valeur du patrimoine écologique remarquable des Hauts-de-France.



ENRx est soutenu par la Région Hauts-de-France pour mettre en œuvre des missions d'envergure régionale précisées dans une convention d'objectifs pluriannuelle.

6, rue du Bleu Mouton BP 70073
59028 Lille cedex -
Tel. +33(0)3 20 12 89 12
Votre contact : Jean-Louis Thomas
Mail to : j.thomas@enrx.fr



ENRxINFO est la newsletter externe publiée, tous les 2 mois, par le siège régional d'ENRx. Celle-ci est envoyée à un large public d'élus et de partenaires au plan régional et national.